

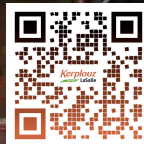
Certificat de Qualification Professionnelle Construction d'Ouvrages Paysagers

1 an

En contrat de
professionnalisation

630 h

En centre de
formation



● Objectif métier

L'ouvrier qualifié en construction d'ouvrages paysagers **développe des compétences en matière de réalisation d'ouvrages paysagers, de la préparation du chantier à la mise en œuvre opérationnelle**, en passant par l'utilisation et l'entretien du matériel et des engins. Sans oublier **les dimensions esthétiques et végétales des projets**, ainsi que la relation avec la clientèle.

● Objectifs de la formation

- **Préparer et organiser** un chantier paysager ou végétalisé,
- **Réaliser** des constructions paysagères minérales, bois et autres matériaux
- **Traiter** les informations et la relation client dans le cadre d'un chantier paysager ou végétalisé
- **Réaliser** un aménagement paysager végétal associé à des ouvrages paysagers

● Rémunération

En pourcentage du SMIC en fonction de l'âge et du diplôme du salarié

● Prérequis

Pas de prérequis pour cette formation

● Contenu de la formation

Bloc 1 – Préparer et organiser un chantier paysager et végétalisé

Analyse des plans et des contraintes du site, préparation du chantier (implantation, terrassement, réseaux), organisation des moyens matériels et humains, application des règles de sécurité et communication avec les différents interlocuteurs.

Bloc 2 – Réaliser des constructions paysagères

Mise en œuvre d'ouvrages paysagers en matériaux minéraux, bois ou autres matériaux : allées, terrasses, murets, escaliers, clôtures ou pergolas. Réalisation des fondations, assemblage des structures, finitions et contrôle de la conformité des ouvrages.

Bloc 3 – Réaliser un aménagement paysager végétal associé aux ouvrages

Choix et préparation des végétaux, réalisation des plantations et aménagements végétaux en lien avec les ouvrages réalisés, mise en œuvre des substrats et contenants, finitions et valorisation esthétique du projet paysager.

● Modalités pédagogiques

Apports théoriques et mise en situation professionnelle reconstituée en présentiel

● Particularités du centre

- Echange et suivi en entreprise
- Participation aux concours (MAF, reconnaissance des végétaux...)
- Plateaux techniques
- Parc paysager de 7 hectares

Taux de satisfaction



80 %

Taux d'obtention



94 %



Renseignements et inscriptions

02 97 24 34 46

apprentissage-FC@kerplouz.com

Recrutement

1. Prise de contact lors des portes ouvertes ou par téléphone
2. Etude du dossier
3. Entretien et test de positionnement

Lieu de formation

Centre de formation Kerplouz LaSalle

Accessibilité

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
Nous contacter pour les modalités d'accueil.

Durée en centre

630 heures en centre de formation.

Validation

Présentation au diplôme de niveau 3
Attestation par bloc de compétences



Evaluation

Evaluations pratiques
Mises en situation professionnelles reconstituées
Dossiers techniques

Tarifs et Prise en charge

Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) dont dépend l'entreprise d'accueil (dans le cadre d'un contrat de professionnalisation)